

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Son Excellence Monseigneur Bernard-
Alexis Burquier : Evêque de Bethléem
et Abbé de St-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1943, tome 41, p. 70-115

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Son Excellence Monseigneur
BERNARD-ALEXIS BURQUIER

Evêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice

Il y aura onze ans l'automne prochain, nous donnions ici même une biographie aussi complète que possible de Mgr Burquier. C'était en effet à l'occasion du sacre du nouvel Abbé d'Agaune que nous nous étions attaché à présenter aux lecteurs des « Echos » l'attrayante figure de celui qui était devenu le Père de la grande famille abbatiale de St-Maurice.

Onze ans seulement !...

La mort, aussi soudaine qu'inattendue du vénéré prélat, nous contraint aujourd'hui à rappeler brièvement les diverses étapes de la carrière ecclésiastique et religieuse de Mgr Burquier. Nous y ajouterons le chapitre de son épiscopat qui, pour n'avoir pas été très long, n'en fut pas moins marqué du sceau de la plus haute distinction et de la plus authentique sagesse.



Son Excellence Mgr BERNARD BURQUIER

La famille

La famille de Mgr Burquier était originaire de St-Paul en Savoie. Ses ancêtres donnèrent leur nom à son hameau natal qui s'appelle encore « Chez Burquier », et qui se trouve à vingt minutes de l'église paroissiale. Ils appartenaient à l'ancienne bourgeoisie d'Evian-les-Bains, aujourd'hui disparue par suite du nivellement révolutionnaire.

Le père de Mgr Burquier, Bernard Burquier, avait épousé, le 22 mai 1867, Marie-Eléonore Ducret, jeune fille du hameau des Faverges, dont la famille, de temps immémorial, donnait des prêtres à l'Eglise. On en trouve aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles et plusieurs encore par la suite. Mme Burquier était la sœur de deux prêtres : l'abbé Jean-François Ducret (1828-1904), qui fut curé d'Archamp, au pied du Salève, de 1871 à 1902, et le R. P. Joseph-Marie Ducret (1841-1892), missionnaire de S. François de Sales. L'abbé François Ducret (1841-1899) était cousin germain des précédents ; il fut curé des Contamines. L'abbé Jean-François et le Père Joseph-Marie avaient en outre deux neveux prêtres : l'abbé Marie-François Ducret (1860-1926), docteur en théologie et en droit canon, qui professa d'abord aux collèges de Mélan et d'Evian, puis au Grand Séminaire d'Annecy avant de devenir curé de Brenthonne ; M. l'abbé François Ducret (1869), cousin du précédent, qui a été curé de Châtel de 1894 à 1942. Il est actuellement aumônier dans un Institut du diocèse d'Annecy. Les deux derniers prêtres mentionnés étaient les cousins germains de Mgr Burquier.

Dieu bénit l'union de M. Burquier et de Melle Ducret qui eurent quatre enfants, trois garçons et une fille. L'aîné, Marie-André, fut maire de la commune de St-Paul jusqu'au moment où il assumait la tâche de régisseur du célèbre château de Menthon-St-Bernard. Le deuxième enfant, Jeannette-Françoise, mourut à l'âge de neuf ans. Bernard-Alexis naquit le 25 mai 1871 et reçut le baptême le même jour. Il eut comme parrain et marraine Alexis Ducret et Rose Birraud, tous de St-Paul, dit l'acte de naissance signé du curé d'alors, l'abbé Charpin. Le frère cadet s'appela François. Conseiller municipal jusqu'à sa mort, il gravit le plus dur des calvaires. Il perdit sa femme en

pleine jeunesse et, durant la grande guerre, il fut envoyé en Orient. Il contracta le paludisme à Salonique et revint à St-Paul où il mourut prématurément à l'âge de 44 ans.

L'atmosphère dans laquelle grandirent les enfants de M. et Mme Burquier était imprégnée du plus pur christianisme. Ils apprirent au foyer les premières prières, sur les genoux de leur mère, et lorsqu'ils furent en âge de fréquenter l'école primaire, ils étaient prêts à recevoir la formation religieuse et l'instruction qu'allaient leur dispenser les Frères des Ecoles chrétiennes de S. Jean-Baptiste de la Salle, instituteurs à St-Paul.

Chez les Pères de S. François de Sales

Le jeune Bernard, dont nous allons nous occuper exclusivement désormais, se montra en classe un enfant sage et modeste. Sa piété était édifiante. Le curé de la paroisse, M. l'abbé Vernaz, l'admit à la première communion à l'âge de dix ans. Une année plus tard, Mgr Isoard, évêque d'Annecy, lui donnait le sacrement de confirmation.

Très doué pour l'étude, Bernard Burquier reçut les premières leçons de latin du vicaire de St-Paul et, en octobre 1884, il entra au collège d'Evian. Il s'y fit remarquer par son zèle et ses nombreux succès que des prix venaient récompenser.

Quelle voie suivrait-il lorsqu'il aurait atteint sa vingtième année ? L'influence de son oncle maternel, le Père Joseph-Marie Ducret, n'était pas étrangère à son caractère réfléchi et à sa dévotion. Missionnaire de S. François de Sales, il devait ardemment souhaiter que son neveu suivît ses traces et appartînt un jour à la Congrégation dont il était un des membres les plus estimés. En effet, Bernard Burquier décida de se mettre sous la protection du grand évêque de Genève, et aussitôt il prit rang parmi les jeunes recrues des Missionnaires, dans leur accueillante maison-mère d'Annecy, « La Feuillette ». Il suivit les cours de théologie, d'écriture sainte et de droit canon qui se donnaient au Grand Séminaire diocésain tout proche. Comme au collège, M. Burquier se distingua par son amour du travail et la clarté de ses idées, tout autant que par sa solide piété.

Mgr Isoard conféra tout d'abord la tonsure au jeune scolastique puis, successivement, tous les ordres. Le 3 avril 1897, il le consacra prêtre, dans la chapelle privée de son palais épiscopal : le R. P. Burquier reçut l'onction sainte avant la fin de ses études ecclésiastiques, ayant bénéficié d'une dispense de trois mois.

Une épreuve providentielle : l'exil

Les Supérieurs du Père Burquier l'envoyèrent tout d'abord au collège d'Evian en qualité de professeur de sixième. Il y resta peu de temps. C'est au collège St-François de Mélan qu'il devait se rendre ensuite, où il enseigna le français, le latin, le grec et l'histoire, en classe de sixième, puis de troisième. Maître consciencieux et bon, il s'attache à ses élèves et ceux-ci ne lui ménagent pas leur respect et leur affection.

Mais voici que le gouvernement français, en 1903, édicte la fameuse loi qui enlève aux religieux le droit d'enseigner. Le Père Burquier est atteint par cet ordre sectaire et se voit contraint de quitter le pays. On lui propose alors de partir pour les Indes, à Nagpour ou à Vizagapatam, où l'apostolat missionnaire réclame des renforts. Guidé par la Providence, le Père Burquier préfère gagner la Suisse et se réfugier à St-Maurice où l'Abbé d'alors, Mgr Paccolat, accueille le religieux exilé avec cette bonté d'âme et ce discernement qui lui étaient propres. Il charge aussitôt son protégé de l'enseignement de la religion, du latin et du français notamment en classe de Rudiments, au collège de l'Abbaye.

Il y avait quatre ans que le Père Burquier était à St-Maurice. Il avait eu le temps de se familiariser avec les habitudes d'un pays voisin de son village natal et d'autant plus aimé qu'il lui avait offert l'hospitalité à un moment où sa situation eût pu devenir tragique. De France, on essayait encore de l'orienter vers les pays de mission, mais l'art de la persuasion n'était pas étranger à Mgr Paccolat qui réussit à retenir chez nous l'actif religieux. Le Père Burquier entra dans la Communauté des chanoines et, toutes dispenses ayant été accordées par le Pape Pie X, il prononça ses vœux solennels le 5 décembre 1907.

Le chanoine régulier

Extérieurement, nul changement n'intervint dans la vie du nouveau chanoine : il continua à enseigner en classe de Grammaire et, en 1909, il se voit confier, par son supérieur, les tâches délicates de Maître des novices et de professeur de théologie morale et de liturgie. Il se révèle un Père spirituel averti, à la fois plein de sollicitude et d'énergie. En veut-on une preuve ? Il suffit de lire la biographie qu'il écrivit, en 1913, d'un jeune novice valaisan, mort le 13 avril 1913, après quelques mois seulement de profession simple, âgé de 20 ans, François Antille, pour s'en convaincre¹.

La première guerre mondiale éclate en 1914. Celui que la France, onze ans plus tôt, a chassé de son pays parce que religieux, rentre dans sa patrie pour la servir sous les armes. Il est attaché comme infirmier à l'ambulance des Minimes à Lyon. Il s'initie alors au ministère de charité qu'il remplira plus tard, lorsque, après vingt-deux mois de mobilisation, en 1916, grâce aux nombreuses démarches de Mgr Savoy, actuellement Prévôt de la cathédrale de Fribourg, il est envoyé par le ministère français de la guerre, à Leysin, en qualité d'aumônier des internés.

Ce que fut son activité dans la station des sanatoria, laissons à feu le Chanoine Pythoud² le soin de nous le dire :

« Heureux de se rapprocher de sa chère Abbaye, tout en continuant de servir son pays, M. Burquier se donna tout entier à ses soldats. Dieu seul sait combien de misères il a soulagées, combien d'âmes il a relevées. On le voit jusque dans le vestibule de la gare du Feydey, se pencher sur ses chers malades pour les encourager et leur administrer les sacrements. En 1918, la grippe fait des ravages dans les rangs des internés. Le bon chanoine est partout et suffit à tout.

« Après l'armistice et le rapatriement des internés, le Chanoine Burquier eut la consolation de rester à Leysin en qualité de desservant de la paroisse. L'église lui doit l'érection des autels latéraux, mais une œuvre importante avait sollicité son zèle et son dévouement. La Maison Ste-Agnès, sanatorium pour

¹ Le Chne B. Burquier : *François Antille, 1893-1913*. Imprimerie St-Augustin, à St-Maurice.

² *Bulletin de la Paroisse catholique de Leysin*, No de septembre 1932.

dames et jeunes filles, installé au chalet Ponti et dirigé par les Sœurs de la Charité de Besançon, était menacé d'être transporté ailleurs. Tout devait être évacué à la plaine, les sœurs, les malades, les meubles. Des âmes généreuses s'en émurent, coururent chez le curé de la paroisse et le supplièrent d'intervenir. Il fallait à tout prix sauver l'œuvre qui n'avait sa raison d'être et ne pouvait répondre aux intentions de ses fondateurs et de ses donateurs qu'à l'altitude de Leysin, et non pas à 670 m. sur le plateau suisse. Le chanoine prit la chose en mains. Avec son énergie, son sens exact des affaires et son talent d'organisateur, il la fit aboutir superbement. « Ste-Agnès » fut sauvée et installée dans l'immeuble qu'elle occupe maintenant. C'est donc à Mgr Burquier que Leysin et la paroisse doivent d'avoir conservé cette œuvre magnifique et bienfaitante. »

« Dieu récompense souvent ses meilleurs ouvriers en leur demandant de nouveaux sacrifices », ajoute le Chanoine Pythoud. En effet, le Chapitre abbatial appelait, en 1921, le recteur de Leysin à la charge importante de procureur de l'Abbaye de St-Maurice. M. Burquier rentra donc dans son monastère et entreprit de mener à bien ses nouvelles fonctions. Homme de confiance et de zèle, son administration fut toujours un modèle de discrétion et de savoir-faire.

Après neuf années passées dans les chiffres et les soucis d'une administration aussi importante que délicate, le Chanoine Burquier fut appelé, en 1930, à reprendre la direction du noviciat qu'il avait dû quitter au début de la guerre de 1914. Là, il nous apparaissait comme dans son élément naturel, façonnant les âmes ou enseignant la théologie morale et le droit canon. Après avoir peiné dans les choses de la terre, il pouvait se donner avec la même ardeur et la même généreuse obéissance, tout entier aux affaires du Père céleste.

L'élection à l'Episcopat et le sacre

Les années 1931 et 1932 avaient été des années de dure épreuve pour l'Abbaye de St-Maurice. La démission de Mgr Mariétan survenue le 18 janvier 1931 et son départ pour Annecy le 5 mars suivant, avaient ouvert une période d'interrègne. S. R. Mgr Hubert Noots, Abbé de Floreffe, actuellement Abbé Général de l'Ordre des Chanoines Prémontrés et Chanoine d'honneur de l'Eglise d'Agaune,

présida alors aux destinées de l'Abbaye en qualité d'Administrateur apostolique. Lorsque fut venu le temps de donner un successeur à Mgr Mariétan, nous étions arrivés au mois d'août 1932. Le 8 de ce mois eut lieu l'élection du nouvel Abbé : M. le Chanoine Bernard Burquier recueillit la presque totalité des suffrages du chapitre abbatial et sa nomination était, dix jours plus tard, confirmée par le Saint-Siège. Nous avons publié, dans les « Echos » d'octobre-novembre 1932, les documents officiels relatifs à cette élection. Un premier décret de S. S. Pie XI confirmait l'union de l'Evêché de Bethléem et de l'Abbaye de St-Maurice. Il statuait en outre que l'élu devait être confirmé par Bulles, et non pas autrement, et pour ses deux Sièges, dans des Actes communs. Les Bulles en question, portant confirmation d'élection au double Siège d'Abbé de St-Maurice et d'Evêque de Bethléem, s'adressent, la première, à Mgr Burquier, la seconde « au Chapitre et aux Chanoines, au Clergé et Peuple de l'Abbaye *nullius* de St-Maurice d'Agaune » et promulgue la nomination du nouvel Abbé-Evêque. Ces deux documents sont signés notamment par le Cardinal André Frühwirth, Chancelier de la Sainte Eglise Romaine. Un dernier Acte accordait à l'élu le droit d'appeler, comme Consécrateur, l'Evêque de son choix.

La cérémonie du sacre de Mgr Burquier eut lieu le 21 septembre 1932. Aux côtés de S. Exc. Mgr Bieler, Evêque de Sion, Pontife consécrateur, se trouvaient LL. EE. NN. SS. Netzhammer, Archevêque d'Anazarbe, et Ambühl, Evêque de Bâle et Lugano, Assistants de l'élu. LL. EE. Mgr Marius Besson, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Mgr Florent du Bois de la Villerabel, Evêque d'Anancy, Mgr Ritter, chargé d'affaires du Saint-Siège à Berne, un grand nombre de prélats, de chanoines, de prêtres et de religieux, ainsi que les représentants des autorités civiles et militaires, le Conseil d'Etat *in corpore*, le Tribunal cantonal, les délégués du Grand Conseil et les officiers supérieurs des Forts, participaient également à la solennité qui revêtit une magnifique ampleur. Toute la population de St-Maurice, derrière ses dirigeants, de même que les délégués des paroisses abbatiales, firent au nouvel Evêque un accueil triomphal.

Au banquet de fête, d'émouvants discours furent prononcés par S. Exc. Mgr Bieler, Evêque de Sion, M. le

Conseiller d'Etat Maurice Troillet, vice-président du Gouvernement valaisan, S. Exc. Mgr Besson, S. Exc. Mgr de la Villerabel, M. l'archiprêtre Ballancet, curé de la paroisse de St-Paul en Savoie, M. le Dr de Cocatrix, préfet du district de St-Maurice, qui transmet à Mgr Burquier la bourgeoisie d'honneur de St-Maurice, M. A. Graven, président du Tribunal cantonal, M. Maurice Pellissier, ancien conseiller national, qui se fit l'interprète éloquent des autorités de St-Maurice. Lettres et télégrammes provenant des plus hautes personnalités de la Suisse et de l'étranger parvinrent également à Mgr Burquier qui, tous, apportaient leurs félicitations et leurs vœux de long et fructueux pontificat.

Premières activités

A l'aube de son Supériorat, Mgr Burquier voyait monter vers lui les souhaits unanimes de ses religieux et des amis de l'Abbaye. Il prit pour devise celle même du doux Evêque de Genève, S. François de Sales : *Ny plus ny moins*. Elle allait parfaitement caractériser les dix ans et demi de son activité à la tête de l'Abbaye.

Ce n'était pas la première fois, au cours de l'histoire, que la Savoie donnait à l'Abbaye de St-Maurice un de ses enfants pour la gouverner. Du XII^e au XVII^e siècle, on en compte cinq. Tout en demeurant fidèle à sa patrie d'origine, Mgr Burquier se consacra au Valais et à la Suisse avec une ferveur particulière. Avant de monter sur le siège abbatial, il avait passé plus d'un quart de siècle dans notre pays, où il avait dépensé son zèle apostolique et ses forces au service de notre jeunesse et de nos populations. Aussi, grande fut sa joie lorsque les Bourgeois de St-Maurice lui offrirent le titre de bourgeois d'honneur, le jour même de son sacre. Quelques semaines plus tard, dans sa séance du 16 novembre 1932, le Grand Conseil du Valais lui décernait la nationalité valaisanne et, le 29 novembre suivant, Mgr Burquier prêtait serment de fidélité à la Constitution, devant le Conseil d'Etat, à Sion. Le président du Gouvernement d'alors, M. le Conseiller d'Etat de Cocatrix, prononça une délicate allocution dans laquelle il disait notamment :

« Veuillez croire, Monseigneur, que notre Canton est très honoré de recevoir dans sa combourgeoisie un prêtre qui, pendant de longues années, s'appliqua à former le cœur et à enrichir l'intelligence de tant de nos étudiants, et qui vient de recevoir au milieu de la joie de nos populations, la consécration épiscopale.

« En réalité, Monseigneur, vous étiez déjà des nôtres, vivant de notre vie valaisanne, partageant nos joies et nos peines. L'acte qui a couronné votre admission officielle dans la famille valaisanne, n'est que la juste récompense de ce que vous avez fait pour notre petite patrie, au sein de cette antique et célèbre Abbaye de St-Maurice, aux destinées de laquelle vous avez été appelé à présider. Il nous honore autant et plus que vous-même. »

Le premier souci de Mgr Burquier fut de rénover l'église abbatiale. Il ordonna l'essentiel de cette restauration en 1933 ; M. Guyonnet, de Genève, en fut chargé. En 1940 et 1943, trois mosaïques de Paul Monnier complétaient l'œuvre qui avait été, entre temps, poursuivie par la pose des deux vitraux du chœur de la basilique, dus à M. le Chanoine Voirol.

Missions

Avec son exacte intuition de ce qui était le plus favorable au bien de sa Communauté, Mgr Burquier se préoccupa de même, aussitôt, du problème des missions, posé depuis plusieurs années et au sujet duquel aucune solution définitive n'avait été trouvée. Nous avons dit par le détail ce qu'il entreprit en ce domaine dans « l'Echo du Sikkim » de mars-avril. Qu'il nous suffise de rappeler que Mgr Burquier peut être appelé à juste titre le Père de la Mission du Sikkim, où séjournent et travaillent actuellement une dizaine de chanoines de l'Abbaye. A peine la rénovation de l'église était-elle achevée, que Monseigneur résolut de se rendre personnellement aux Indes, pour étudier sur place la question du séjour de ses religieux en pays infidèle. Le 11 octobre 1933, il s'embarquait à Marseille, à bord du « Compiègne », accompagné de M. le Chanoine Fox, et le 2 novembre, il débarquait à Madras, d'où il gagnait Bangalore. Fort aimablement reçu par S. Exc. Mgr Despatures, Evêque de Mysore, il se livra aussitôt à l'enquête qui devait précéder ses décisions. Il lui apparut sans retard que la coopération des

chanoines de l'Abbaye au Collège St-Joseph de Bangalore se heurtait à des obstacles insurmontables. D'entente avec Mgr Despatures, il convint d'abandonner, petit à petit, l'établissement où nos confrères avaient été précédemment demandés et où ils avaient oeuvré pendant plusieurs années.

Mais Mgr Burquier ne voulait pas rentrer à St-Maurice les mains vides : des avis judicieux d'amis désintéressés l'orientaient vers le Sikkim comme vers un champ d'activité convenant parfaitement aux aptitudes de ses religieux. Avec M. le Chanoine Cornut comme compagnon de voyage, Mgr Burquier partit le 17 novembre de Bangalore et se rendit à Calcutta, où il arriva le 21. De là, il eut tôt fait de parvenir au Sikkim où il rencontra le Préfet apostolique, Mgr Douénel. Des conversations qu'eurent les deux prélats, il s'ensuivit que les chanoines de l'Abbaye apporteraient leur concours, dès que possible, aux prêtres des Missions étrangères de Paris. Le projet fut sanctionné par le chef de la grande Société missionnaire française, Mgr de Guébriant, par le Chapitre de l'Abbaye, de même qu'il reçut la vive approbation du Saint-Siège qui, par l'intermédiaire du Cardinal-Préfet de la Propagande, loua Mgr Burquier et ses chanoines d'entreprendre une telle œuvre si méritoire et si riche d'espérance.

Les premiers missionnaires, MM. les Chanoines Gianora et Fox, arrivèrent au Sikkim le 17 décembre 1934. Depuis lors, leur nombre s'est accru et, si la guerre n'avait pas interrompu les départs, il serait plus important encore à cette heure. Mgr Burquier suivait avec un intérêt constant les développements de la Mission du Sikkim et il éprouva une joie immense lorsque, en 1937, par décret du 14 mai, la S. Congrégation de la Propagande nomma M. le Chanoine Aurèle Gianora Préfet apostolique du Sikkim. Ces dernières années, quand les communications avec les pays d'outre-mer étaient devenues si difficiles à cause de la guerre, Mgr Burquier souffrait de demeurer de longs mois sans nouvelles de ses enfants. Et les dernières lettres qu'ils lui ont écrites nous parviennent seulement maintenant. Toutes répètent l'affection qu'ils portent à leur Père de St-Maurice, si assidu à maintenir le contact avec eux par la prière et par la correspondance.

« Pro Pontifice et Ecclesia »

Le champ d'action de Mgr Burquier n'allait pas être limité aux intérêts exclusifs de l'Abbaye dont il avait la garde. Jusqu'en 1934, S. Exc. Mgr Besson, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, avait été directeur général de la Ligue internationale « Pro Pontifice et Ecclesia ». La multitude de ses occupations et le poids de ses obligations épiscopales engagèrent Mgr Besson à proposer au Saint-Père de lui donner un successeur à la tête de la Ligue, en la personne de Mgr Burquier. Puisqu'il s'agissait du Pape pour lequel il avait professé de tout temps une réelle dévotion, Mgr Burquier acquiesça aussitôt et fit savoir au Vatican, par lettre du 23 novembre 1934, qu'il acceptait bien volontiers la charge dont le Souverain Pontife voulait l'investir. Le 5 décembre suivant, le Cardinal Secrétaire d'Etat de Pie XI, Mgr Pacelli, devenu depuis S. S. Pie XII, exprimait sa reconnaissance à Mgr Burquier, au nom du Pape, et lui confiait officiellement la mission de diriger désormais la Ligue « Pro Pontifice et Ecclesia » :

« C'est donc à Votre Excellence que le Saint-Père confie cette tâche délicate, écrivait le Cardinal Pacelli ; et les sentiments que votre lettre Lui a apportés, Lui donnent la parfaite assurance que, dans l'accomplissement de cette nouvelle charge, non moins que dans celles de son ministère pastoral, Votre Excellence rendra au Saint-Siège des services précieux. »

Il n'est pas exagéré de dire que Mgr Burquier prit à cœur l'accomplissement de la mission qu'il avait reçue et mit tout en œuvre, pendant près de neuf ans, pour intensifier la dévotion au Pape dans les âmes des fidèles. Nous trouvons l'essentiel de son amour pour le Souverain Pontife dans la Lettre pastorale qu'il écrivit aux fidèles de la juridiction abbatiale, à l'occasion du Carême de 1936. Elle traitait précisément du Pape. Après avoir établi le dogme de la primauté du Pontife romain dans l'Eglise et rappelé ses prérogatives, Mgr Burquier insistait sur les devoirs des catholiques à l'égard du Saint-Père : il faut le défendre, écrivait-il, « sans forfanterie, mais avec courage, dans tous les milieux... comme des enfants bien nés défendent leur père, de vaillants soldats leur chef, des élèves

reconnaissants leur maître, de vrais chrétiens leur Dieu. »
Il faut lui obéir :

« Toutes les fois que le Pape parle, ses paroles seraient-elles contraires à nos vues, condamneraient-elles nos préférences personnelles, nous apporterait-elles des changements à des habitudes invétérées et chères, un surcroît de travail, sans discussion ni retard, acceptons ses paroles avec une soumission humble, loyale, entière. »

Il faut enfin prier pour le Pape :

« Demandons pour lui des grâces de force. Il a charge d'âmes sur tout l'univers. Comme Jésus dont il accomplit la mission, il doit transporter les âmes de ce monde au ciel. Quelle charge ! Allégeons-la par nos prières. C'est l'exemple de Jésus qui nous y invite, lui qui a prié pour que la foi de Pierre ne défaille pas. C'est l'exemple de la primitive Eglise qui également priait, sans arrêt, pour le premier Pape, captif d'Hérode. »

Dans son rôle de directeur général de la Ligue « Pro Pontifice et Ecclesia », Mgr Burquier fut admirablement secondé, en Suisse, par M. l'abbé Victor Schwaller, directeur national, en France et en Italie par des prêtres de grand mérite et d'inlassable dévouement, le R. P. E. Char-davoine, M. le Chanoine B. Chiaudano et le R. P. Venturini, qui réussirent à donner à la Ligue une réjouissante activité. Mgr Burquier souffrit néanmoins de ne pas être compris dans certains pays où il estimait que l'attachement au Siège de St-Pierre était plus indispensable que n'importe où ailleurs. L'insuccès de démarches nombreuses qu'il avait faites auprès de hautes personnalités le peinait. Il prédisait alors pour ces pays un sombre avenir qui, hélas ! est arrivé plus tôt que nous ne pensions.

En France et en Suisse notamment, la Ligue « Pro Pontifice et Ecclesia » organise régulièrement des « Journées du Pape » qui rencontrent beaucoup de sympathie. Mgr Burquier aimait à y prendre part ou tout au moins à y envoyer des messages dans lesquels il exhortait les participants à prier pour le Pape et à le soutenir dans ses œuvres innombrables. C'est ainsi qu'il se rendit à Paris pour les « Journées » du 18 février 1937 et du 22 février 1938, placées sous la présidence de S. Em. le cardinal Verdier et de S. Exc. Mgr Valeri, Nonce apostolique en France ; à Lucerne le 16 janvier 1939 et à Fribourg le 21 mai 1942, Il rentrait de ces fêtes toujours

plus déterminé à se dévouer pour le Saint-Père, à le faire aimer et à répandre ses enseignements.

Lors de ses voyages *ad limina*, sa joie était grande de pouvoir être reçu en audience par le Saint-Père. Il gardait un souvenir particulièrement ému de sa visite à S. S. Pie XI, le 15 mai 1936, alors qu'il conduisait à Rome les pèlerins de l'Association populaire catholique suisse, ainsi que de l'audience que lui accorda le Pape, le 18 mai 1938, à Castel-Gandolfo. Le 25 mai 1939, il vit pour la première et la dernière fois, au Vatican, S. S. Pie XII, qu'il avait déjà rencontré à St-Gall, comme Cardinal-Secrétaire d'Etat, à l'occasion de la consécration épiscopale de S. Exc. Mgr Joseph Meile (16 octobre 1938). C'était le jour de son 68^e anniversaire. De retour à St-Maurice, Mgr Burquier exprimait avec plus d'enthousiasme que jamais sa fidélité au Pontife romain.

Comment aurait-il pu, dès lors, ne pas vouer au représentant du Souverain Pontife en Suisse un attachement spécial et particulièrement affectueux ? La visite officielle que fit à l'Abbaye S. Exc. Mgr Bernardini, Nonce apostolique, les 18 et 19 mars 1936, fournit à Mgr Burquier l'occasion d'exprimer ses sentiments de fidélité au Pape et à son éminent délégué à Berne. En son temps, nous avons écrit : « Ce furent deux jours radieux de saine allégresse et de douce émotion.¹ » Les chanoines de l'Abbaye et les élèves du collège firent à Mgr Bernardini un accueil triomphal.

Dans l'ordre des intérêts généraux de l'Eglise, Mgr Burquier fut encore appelé, en septembre 1938, à occuper la vice-présidence de la « Catholica Unio », dont S. Exc. Mgr Besson est le président général. Cette œuvre, qui a son siège à Fribourg, s'efforce de travailler à la réunion de l'Orient chrétien à l'Eglise catholique.

Le rayonnement à l'étranger et en Suisse

Sur le plan des relations qui mettaient en contact l'Abbé de St-Maurice et son monastère avec les pays étrangers, le culte de saint Maurice et de ses Compagnons, de saint Amé, de saint François de Sales et de sainte Jeanne de

¹ *Echos de St-Maurice* de mars 1936.

Chantal, de sainte Jeanne-Antide Thouret, était le centre des rapports extrêmement cordiaux que Mgr Burquier entretenait avec la France et l'Italie.

Au mois de juin 1933, Mgr Burquier célébrait un office pontifical dans la vieille église St-Maurice d'Epinal, dans les Vosges, à l'occasion de l'érection de cet antique sanctuaire, consacré jadis par le Pape saint Léon IX, en basilique. Le 20 août suivant, il présidait une cérémonie sur l'emplacement de l'ancienne Abbaye de Tamié, en Savoie, en l'honneur de saint Bernard de Clairvaux, patron de l'Ordre cistercien, et le lendemain, il assistait à Annecy à la fête de sainte Jeanne de Chantal, dans la basilique de la Visitation. S. Exc. Mgr de la Villerabel profitait de la visite de Mgr Burquier pour le prier d'accepter la distinction de Chanoine d'honneur d'Annecy. Il devait s'y retrouver l'année suivante, du 4 au 6 mai, à l'occasion de grandes fêtes qui s'y donnaient pour célébrer la récente canonisation de la fondatrice des Sœurs de la Charité, sainte Jeanne-Antide Thouret. Mgr Burquier prononça le panégyrique de la sainte le soir du 5 mai, tandis que le matin du même jour, il avait pontifié à la cathédrale d'Annecy.

Mgr Burquier avait pour sainte Jeanne-Antide un culte spécial. N'était-ce pas à St-Paul, en Savoie, qu'elle avait établi le premier noviciat des Sœurs de la Charité et des liens étroits n'existaient-ils pas entre la famille spirituelle de la fondatrice et Mgr l'Abbé de St-Maurice, puisque les deux branches de la Congrégation lui tenaient de très près, à St-Maurice même — Institut du Sacré-Cœur et Hospice St-Jacques — et à Leysin — Sanatorium Sainte-Agnès ? C'est la raison pour laquelle il avait participé également, avant de se rendre à Annecy, aux fêtes qui avaient eu lieu à Besançon, sous la présidence des cardinaux Binet et Verdier, en l'honneur de la sainte, les 9, 10 et 11 février de la même année.

C'était sur l'invitation du Rme Evêque de St-Dié, S. Exc. Mgr Marmottin, que Mgr Burquier s'était rendu à Epinal. En retour de cette attention délicate, Mgr Burquier demanda à Mgr Marmottin de venir à St-Maurice pour y prononcer le panégyrique de saint Maurice, le 22 septembre 1934. Son Excellence accepta, et nous eûmes la joie de l'entendre, en cette circonstance, magnifier

l'héroïsme des Martyrs d'Agaune ¹. Trois ans plus tard, Mgr Burquier se rendit à St-Dié pour la fête de saint Amé, et Mgr Marmottin le nommait Chanoine d'honneur de sa cathédrale, le 4 juillet 1937. En reconnaissance de cette haute distinction, Mgr Burquier pria à son tour Mgr Marmottin, par lettre du 13 juillet suivant, d'accepter le titre de Chanoine d'honneur de l'église abbatiale et cathédrale d'Agaune.

On sait que depuis, S. Exc. Mgr Marmottin a été nommé Archevêque de Reims (août 1940). Récemment, dès qu'il eut appris la nouvelle du décès de Mgr Burquier, il célébra un office pontifical de Requiem, en sa cathédrale, pour le repos de l'âme du vénéré défunt.

En 1938, c'est à Luxeuil que Mgr Burquier participa à la fête de saint Colomban, pour répondre à l'invitation de S. Exc. Mgr Dubourg, Archevêque de Besançon, et de M. le Chanoine Thiébaud, curé-doyen de l'antique église abbatiale et de la ville de Luxeuil. La même année, le 27 octobre, S. Exc. Mgr Mennechet, Evêque de Soissons, Laon et St-Quentin, le pria d'assister à la fête de saint Quentin et d'accepter à cette occasion la dignité de Chanoine d'honneur de sa cathédrale.

Par la cordialité de son accueil, Mgr Burquier gagnait aussitôt la sympathie de ses hôtes. Parmi les prélats qu'il eut la joie de recevoir à St-Maurice, citons, par ordre chronologique, S. Exc. Mgr Palica, Archevêque de Philippines, Vice-gérant de Rome (8 juillet 1935) ; S. Exc. Mgr Maurice Dubourg, Evêque de Marseille, nommé peu après Archevêque de Besançon (9 août 1936) ; S. Exc. Mgr Grente, Evêque du Mans, de l'Académie française (14 juin 1937) ; S. Exc. Mgr Courcoux, Evêque d'Orléans (août 1937) ; S. Em. le Cardinal Verdier, Archevêque de Paris (20 juillet 1938) ; S. Exc. Mgr Mennechet, Evêque de Soissons, Laon et St-Quentin (15 août 1938) ; S. Exc. Mgr Birraux, Evêque de Kom-Ombo, Supérieur général de la Société des Pères Blancs (6 novembre 1938) ; S. Exc. Mgr Mathias, Archevêque de Madras (2 juin 1939) ; S. Exc. Mgr de Romanis, Vicaire Général de Sa Sainteté pour la Cité du Vatican (11 septembre 1942) ; S. Em. le

¹ Les *Echos* ont publié le texte de ce discours dans le No de novembre 1934.

cardinal Tisserant, Préfet de la S. Congrégation Orientale (28 septembre 1942) ; S. Exc. Mgr Martin, Evêque du Puy (21 octobre 1942).

Leurs Excellences Nosseigneurs les Evêques suisses et Leurs Révérences Nosseigneurs les Abbés et Prévôts des monastères et chapitres de notre pays aimaient également à faire visite à l'Abbaye, où Mgr Burquier les recevait avec une joie particulière. C'est ainsi qu'à l'occasion du Nouvel-An, S. Exc. Mgr Bieler, Evêque de Sion, vint à plusieurs reprises à St-Maurice et que LL. EE. NN. SS. Besson, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Jelmini, Evêque de Lugano, de Streng, Evêque de Bâle, LL. RR. NN. SS. Staub, Abbé d'Einsiedeln, Hunkeler, Abbé d'Engelberg, Adam, Prévôt du Grand Saint-Bernard, rehaussaient volontiers de leur présence la fête de saint Maurice, le 22 septembre, ou accompagnaient des pèlerins au tombeau des Martyrs.

Et Mgr Burquier se rendait avec empressement aux invitations qui lui étaient adressées par les éminents prélats de Suisse, à participer à des cérémonies qui avaient lieu dans les villes de leur résidence, soit pour y célébrer des offices pontificaux, soit pour y administrer le sacrement de confirmation. A Fribourg, on le vit présider l'inauguration des cours de l'Université et prendre part à ses anniversaires, prononcer le panégyrique de saint Pierre Canisius en l'église du collège St-Michel ; à Genève, il pontifia ou prêcha à maintes reprises, à Notre-Dame notamment, où il aimait à se retrouver avec son ancien condisciple du collège d'Evian, le seul qui soit encore de ce monde, avec Mgr Bossens, chanoine de la cathédrale de Fribourg, M. le Chanoine J. Lachenal, révérend curé. Il y fut lors de l'inauguration d'une session de la Société des Nations et surtout lors du couronnement de Notre-Dame de Genève (23 mai 1937) et à l'occasion d'anniversaires paroissiaux. A St-Joseph, il pontifia, en 1940, à l'occasion de la Journée missionnaire de Genève, qui gravitait autour de la Mission du Sikkim.

Nous ne pouvons évidemment citer tous les lieux où il se rendit : nous pensons à Einsiedeln, Engelberg, Mariastein, Lausanne, etc. Partout, il apportait le rayonnement de son affabilité et de sa discrétion unies à une profonde piété.

Nous dirons plus loin le souci qu'avait Mgr Burquier d'entretenir des relations amicales avec les autorités civiles du Valais et de la Suisse. Il entretenait également avec bonheur des rapports étroits avec la France et l'Italie, en particulier avec la Maison royale de Savoie dont l'histoire glorieuse est si intimement liée à celle de l'Abbaye de St-Maurice.

L'Ordre royal des SS. Maurice et Lazare

Le 27 septembre 1934, Mgr Burquier, resté si attaché à son Chablais natal, eut l'occasion d'assister au centenaire de l'Ordre des Chevaliers de S. Maurice célébré au château de Ripaille en présence de S. A. R. Madame la Duchesse de Vendôme. Il prêcha dans la vieille église de Thonon¹. Peu de temps après, le 8 décembre 1934, M. le Dr G.-B. Ambrosi, Consul royal d'Italie à Sion, faisait à l'Abbaye une visite de courtoisie et Mgr Burquier, en le saluant, se plut à rappeler les liens séculaires d'amitié qui unissent la Maison de Savoie et l'Abbaye d'Agaune et à féliciter la Dynastie sabaudienne d'avoir conclu avec le Saint-Siège les Accords du Latran. Grâce aux bienveillantes démarches du Comte de Maugny et de M. le Consul Ambrosi, six mois ne s'étaient pas écoulés que, de Rome, parvenait l'heureuse nouvelle de la nomination de Mgr Burquier au titre de Commandeur de l'Ordre royal des SS. Maurice et Lazare. Par cet acte, suivant de près la réconciliation du royaume d'Italie avec l'Eglise, la Dynastie de Savoie reprenait contact avec le sanctuaire qui abrite les restes vénérés de Maurice, ce saint Martyr qu'elle a choisi pour spécial Protecteur auprès de Dieu. Son Excellence le ministre d'Italie à Berne, M. De Marchi, vint en personne, accompagné de M. le consul Ambrosi, de son secrétaire et de M. Richelmy, correspondant du « Corriere della Sera » et rédacteur de la « Squilla

¹ *Les Mémoires et Documents publiés par l'Académie Chablaisienne* ont rendu compte de cette fête du V^e centenaire de la création de l'Ordre de Saint-Maurice : t. XLII, pp. V-VI et 5-78 ; 1935. Le texte intégral du sermon prononcé à cette occasion par Mgr Burquier y est publié : pp. 7-21.

italica », décorer Mgr Burquier des insignes de cet ancien Ordre de chevalerie. C'était le 29 juin 1935.

L'événement fut à juste titre considéré comme un retour à une ancienne tradition. En outre, les Princes de la Maison de Savoie, de leur côté, firent à l'Abbaye l'honneur de plusieurs visites : tour à tour, Leurs Altesses Royales la Princesse et le Prince de Piémont s'y arrêtaient, le 1^{er} et le 21 août 1939, et lorsque la Légation royale d'Italie désira faire célébrer un Requiem solennel en l'église de la Sainte-Trinité à Berne, pour le repos de l'âme de S. A. R. le Duc Amédée d'Aoste, c'est à Mgr Burquier qu'elle fit appel, le 11 mars 1942. De son côté, l'Abbé de St-Maurice ne manquait pas, lorsqu'il se rendait à Rome, de demander audience à S. M. le Roi d'Italie qui le reçut avec grande cordialité à deux reprises, le 15 mars 1936 et le 17 mai 1938.

Reconnaissance française

Mais la France qui, au début du siècle, avait été si peu hospitalière pour ses fils engagés dans la vie religieuse, restait dans le cœur de Mgr Burquier la patrie aimée, celle qu'il avait servie sous les armes en 1914. Citoyen d'honneur de St-Maurice — Mgr Burquier tenait beaucoup à ce titre qui lui avait causé un si vif plaisir — il conciliait facilement l'attachement à son pays d'adoption avec celui qu'il gardait au sol natal. On a vu plus haut que, fréquemment, ses voyages le conduisaient en France où d'éminents prélats le conviaient à des fêtes religieuses. Avec une égale fierté, il recevait de hauts personnages venus de France à l'Abbaye. Sans parler des écrivains, des philosophes, des poètes et des musiciens qu'il accueillait avec une bonne grâce charmante, relevons surtout les rapports empreints de parfaite cordialité qu'il eut avec les ambassadeurs de France à Berne et MM. les Consuls français de Lausanne et de Genève. Se souvenant des grands services que Mgr Burquier avait rendus à la France pendant la guerre de 1914 notamment, ces éminentes personnalités lui témoignaient une affectueuse et reconnaissante estime. Une première fois, Son Excellence l'ambassadeur de France, M. Alphan, avait fait

visite à Mgr Burquier, le 29 mai 1938, puis il revint le 20 mars 1939, afin de lui conférer les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur, décoration qui lui avait été octroyée par décret du Ministère des Affaires étrangères de Paris, et dont le texte avait paru dans le « Journal officiel de la République française » du 5 février 1939 (No 31).

Auparavant, Mgr Burquier avait été appelé à présider deux cérémonies de bénédiction de monuments aux morts français de la première guerre mondiale, à Leysin (26 juin 1937), puis à Martigny (9 octobre 1938). Avec une joie particulière, il reçut à l'Abbaye, le 27 juillet 1937, les prêtres originaires de St-Paul en Savoie.

Tout ce qui touchait à l'histoire de son pays d'origine trouvait dans son cœur une résonance intime qui lui faisait prendre une part joyeuse ou pénible à tous les événements qui l'avaient pour théâtre. Ainsi, la guerre actuelle, les malheurs qui l'accompagnent et l'état douloureux dans lequel se débat notre grande nation voisine éveillaient dans l'âme de Mgr Burquier un écho dont nous avons surpris maintes fois le pénible retentissement.

L'Académie Chablaisienne et l'Académie de Savoie l'avaient nommé membre de leurs savantes compagnies et il eut un plaisir tout particulier à recevoir à St-Maurice, le 6 juillet 1939, les distingués représentants de l'Académie Florimontane, conduits par leur éminent président, M. Fr.-Maurice Ritz. Le 15 janvier 1941, dans leur réunion tenue à Annecy, ils accordaient à Mgr Burquier la distinction de membre d'honneur de leur association.

L'amour de la nouvelle patrie

Pour être moins spectaculaires, si l'on nous passe cette expression, les relations que Mgr Burquier entretenait avec les autorités civiles du pays n'en étaient pas moins intimes et cordiales. Qu'il suffise de rappeler avec quel empressement il mettait tout en œuvre pour maintenir avec les autorités du district de St-Maurice et son préfet, M. Charles Haegler, celles de la Ville et de la Bourgeoisie, des rapports étroits et compréhensifs. Lors des fêtes

religieuses ou profanes qui se célèbrent à l'Abbaye, il aimait à recevoir les représentants des pouvoirs civils à sa table et à leur adresser des vœux chaleureux. Les actes d'entente étaient chez lui la vivante traduction de son esprit de charité dont la pratique des affaires n'avait pas terni la douceur salésienne ni entamé la profonde délicatesse.

Dès lors, rien ne lui était plus facile, dans une sphère plus haute, que de donner son appui désintéressé aux membres du gouvernement cantonal dont il admirait les qualités de travail et de désintéressement. Chaque fois qu'il pouvait les accueillir à l'Abbaye, il le faisait avec cette bonhomie, ce tact et cette courtoisie qui touchaient ses hôtes. Au commencement de chaque année, en particulier, il se faisait un devoir d'exprimer au Conseil d'Etat valaisan et, par lui, au peuple tout entier, ses souhaits de bonheur et de prospérité. Il appelait sur eux, par l'intercession de Notre-Dame du Scex et des saints Martyrs d'Againe, les bénédictions du ciel.

Les députés du Grand Conseil, les magistrats de l'ordre judiciaire bénéficiaient également de la même faveur. Quant aux hommes d'Etat députés aux Chambres fédérales, aux juges fédéraux, aux membres du Gouvernement de la Confédération, il avait pour eux une sympathie respectueuse. A plusieurs reprises, il rencontra M. Motta dont il gardait un émouvant souvenir, et M. le conseiller fédéral Etter dont les talents et le dynamisme de chef profondément chrétien provoquaient sa vive admiration.

St-Maurice ayant le périlleux honneur d'abriter dans les flancs des montagnes qui l'encadrent des fortifications célèbres, Mgr Burquier ne pouvait ignorer les grands chefs militaires du pays, sans faire violence à ses sentiments de soldat qui, près de vingt ans plus tôt, avait porté l'uniforme français. D'autre part, il avait à cœur de maintenir des liens de bon voisinage entre les officiers des Forts et l'Abbaye. Les premiers désiraient, du reste, autant que les chanoines dont plusieurs se sont succédé à l'aumônerie de la Garnison en qualité de capitaines, à cette entente réciproque. Par conséquent, on ne s'étonnera pas que Mgr Burquier ait eu de fréquents contacts avec les Colonels Marcuard, actuellement Commandant

de corps et Chef d'armes de l'artillerie, Huber, aujourd'hui Chef d'Etat-Major de l'armée, Schwarz, Commandant de la Brigade de montagne 10, et leurs subordonnés. Ne se faisaient-ils pas, du reste, un devoir de participer à nos fêtes religieuses, comme la Fête-Dieu et la St-Maurice, entourés de leurs officiers et d'importants détachements de soldats ?

L'une des plus grandes joies de Mgr Burquier fut de recevoir à l'Abbaye le Commandant en chef de l'Armée suisse, M. le Général Guisan. Cette visite officielle avait été préparée avec un soin méticuleux par M. le Colonel Gonard, MM. les Majors Albert Mayer, 1^{er} Adjudant du Général, et Paul de Courten. Elle donna lieu à une imposante manifestation au cours de laquelle Mgr Burquier et plusieurs élèves du Collège exprimèrent au Général, dans les quatre langues nationales, les hommages de l'Abbaye et des jeunes qui l'acclamaient.

L'évêque

Avant de parler enfin de l'action de Mgr Burquier à l'intérieur de sa Communauté, n'omettons pas de mentionner son ascendant sur les fidèles par la prédication et les écrits. Comme chanoine déjà, il excellait dans les allocutions prononcées du haut de la chaire ou lors de fêtes profanes. Sans être un orateur puissant, il avait une bonhomie dans le ton de la voix et dans la manière d'exposer ses pensées que les auditeurs étaient aussitôt gagnés par cette simplicité et la clarté de ses idées. Il abhorrait les longs sermons, de même qu'il fuyait le plus possible les développements trop compliqués qui ne sont pas à la portée de ceux qui les écoutent. Il avait une façon directe de présenter les vérités du salut qui frappait les esprits et touchait les cœurs. Les toasts qu'il prononça, à partir du moment où il devint Abbé surtout, étaient des modèles de délicatesse et de cordialité.

Dès les premières années de son ministère à St-Maurice, Mgr Burquier avait saisi l'importance de l'apostolat par les conférences et par la plume. Les « Echos » nous ont conservé le souvenir des travaux qu'il présenta aux

congréganistes du Collège sur « L'Homme d'action »¹, sur la mission de la presse dans le monde², sur les vacances³. Et quand les « Echos » devinrent « L'Veil », sous la direction du futur Mgr Mariétan, Mgr Burquier y collabora également, donnant, pendant toute l'année 1908, une « Chronique des Œuvres » alerte et renseignée qui s'occupait des organisations sociales les plus diverses de notre pays romand.

Nous avons signalé plus haut, traitant du Maître des novices, que Mgr Burquier avait également publié un livre où il s'attachait à faire revivre l'attachante physionomie d'un jeune novice mort à l'Abbaye, François Antille ; nous n'y reviendrons pas.

Evêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice, Mgr Burquier se devait aussi aux fidèles de sa juridiction. Il les visitait, profitant de solennités particulières à chaque paroisse, administrant le sacrement de Confirmation et prêchant. Mais il maintenait un contact direct avec ses ouailles par les Lettres pastorales qu'il leur adressait. En voici la liste complète :

Pour le Carême de

1933 : *La pratique religieuse*

1934 : *La paix*

1935 : *Le culte de saint Maurice et de ses Compagnons*

1936 : *Le Pape*

1937 : *L'esprit chrétien*

1938 : *L'appel du Pape sur le Rosaire*

1939 : *L'amour du prochain*

1940 : *La confiance en Dieu*

1941 : *La Famille*

1942 : *La parole du Pape*

1943 : *La Sainte Eucharistie.*

Cette énumération montre à elle seule combien la dévotion au Pape et à ses enseignements était chère au cœur de Mgr Burquier.

¹ *Echos de St-Maurice* : mars 1905, pp. 73-80 ; avril 1905, pp. 104-108 ; mai 1905, pp. 129-135 ; juin 1905, pp. 161-167.

² *Echos de St-Maurice* : N^{os} de novembre 1905 à mars 1906.

³ *Echos de St-Maurice*: juillet 1906, pp. 194 et 198 ; juillet 1907, pp. 193-199.

Une cérémonie particulièrement marquante de son épiscopat fut la bénédiction du pont du Gueuroz, le plus haut pont d'Europe, reliant les paroisses abbatiales de Salvan et de Vernayaz, le 10 juin 1934¹. Elle avait eu lieu à la demande du Gouvernement cantonal.

Dans le domaine des lettres, des arts et des sciences, Mgr Burquier était homme averti à qui rien n'échappait. Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il prodiguait ses encouragements à toutes les formes nouvelles ressortissant à ces disciplines variées. Il se méfiait des nouveautés et, d'un mot parfois, exécutait certaines inventions qui n'avaient pas l'heur de lui plaire. Toutefois, il lui arrivait de prendre en affection tel artiste dont il appréciait les œuvres : ce fut le cas pour M. Paul Monnier qu'il entourait de sa paternelle bonté. Nul ne lui reprochera de n'avoir pas eu bon goût.

L'histoire avait ses prédilections. Il s'intéressait vivement à ses découvertes, à ses travaux. Il suivait avec une attention soutenue et sympathique l'activité de la Société d'Histoire du Valais romand dont les publications l'intéressaient toujours au plus haut point. Quant au passé de l'Abbaye, il désirait ardemment qu'on le mît en valeur et qu'on exhumât des archives tant de vieux papiers qui permettraient, un jour, d'explorer dans tous ses détails l'histoire glorieuse, traversée de tant de jours heureux et de tant d'événements moins agréables, du plus ancien monastère d'Occident.

Le religieux

Le religieux, le prêtre, l'évêque est déjà tout entier dans les pages qui précèdent. Mais la figure de Mgr Burquier manquerait du relief qu'elle eut si nous ne disions pas maintenant à quel point celui que nous pleurons savait imprégner sa vie et ses actions du plus authentique et du plus profond esprit surnaturel. Vingt-quatre heures à peine avant sa mort, alors que nous l'engagions à offrir ses souffrances à Dieu et que, spontanément, nous lui

¹ *Echos de St-Maurice*, juillet-août 1934, pp. 157-160. Le discours prononcé à cette occasion par Mgr Burquier y est publié.

faisons entrevoir l'accueil qui lui serait réservé au ciel, après avoir passé son existence terrestre à faire le bien et à suivre le droit chemin, il nous répondit avec énergie : « Oui, tout droit, droit, droit ! » En effet, l'évêque ne connut pas d'autre ligne de conduite que celle du chanoine et du professeur : la règle scrupuleusement observée, le devoir rempli jusqu'à la limite des forces humaines. Malgré son âge avancé et les fatigues que comporte l'assiduité constante à l'office du chœur, Mgr Burquier s'y astreignit durant tout son épiscopat, avec une fidélité exemplaire. Quelques minutes après cinq heures du matin, il occupait sa place dans les stalles de l'église abbatiale et toujours, lorsque sonnait l'heure des offices, quatre à cinq fois le jour, il était présent, édifiant ses confrères par son indéfectible persévérance, non moins que par sa piété virile qu'aucune ombre ne venait apparemment troubler. Il répétait du reste volontiers aux novices avec qui il s'entretenait fréquemment après les repas : « Quand vous ne me verrez plus au chœur, vous pourrez bien penser que ma fin est proche. »

Le même souci de donner l'exemple et d'être pour ceux qui l'entouraient la vivante image du religieux idéal dont le premier but est de chanter la louange de Dieu par la célébration des cérémonies liturgiques et la psalmodie des heures canoniales, le poussait à remplir les fonctions pontificales chaque fois que l'Eglise prescrivait, pour les fêtes de l'année, une plus grande solennité. Malgré la fatigue et la longueur de ces cérémonies, il n'hésitait pas et se réjouissait d'avoir pu, par ce moyen, rendre gloire à Dieu et porter les fidèles à mieux célébrer les fêtes de Notre-Seigneur, de la Vierge et des saints.

Payant de sa personne, Mgr Burquier n'avait pas de peine à exhorter ses religieux au dévouement sans limites et à se donner de plus en plus aux œuvres de salut et d'apostolat. Il le faisait dans des conférences spirituelles pleines d'à-propos, toujours consciencieusement préparées, solidement construites et basées sur la Sainte Ecriture, les Pères et les Docteurs de l'Eglise, saint François de Sales en particulier, dont il connaissait à fond les écrits et pour lequel il avait une dévotion spéciale. N'était-ce pas sous son égide qu'il avait fait ses premiers pas dans la voie sacerdotale et religieuse ? Le saint

sacrifice de la messe et l'Eucharistie, la dévotion à la Vierge et le culte de saint Maurice revenaient sans cesse sur ses lèvres, tant son cœur de prêtre en était pénétré. Lorsque, pour la dernière fois, le matin du 29 mars, il reçut la communion en viatique, un angélique sourire illumina son visage pâle et amaigri et il s'écria : « *Adoro te, o Deitas.* » C'était le digne couronnement d'une existence entièrement vouée à vivre et à faire vivre du céleste aliment qui fortifie les âmes et les sanctifie.

Envers la Sainte Vierge dont il aimait surtout le vénérable sanctuaire de Notre-Dame du Scex, il avait une dévotion candide et forte. Que de rosaires n'a-t-il pas récités ! Chaque jour, il égrenait au moins trois chapelets, confiant dans la protection maternelle et la toute-puissance suppliante de Marie. Il l'entretenait de toutes ses peines, lui abandonnait tous ses soucis, la conjurait de l'éclairer et de lui accorder la grâce de remplir jusqu'au bout, sans défaillance, sa lourde tâche de Supérieur et d'Evêque.

Quant à saint Maurice, dont la pensée l'avait accompagné tout au long de son épiscopat, Mgr Burquier se confia particulièrement à lui durant ses dernières heures terrestres. Avant de recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, il demanda, une fois de plus, aux chanoines qui l'assistaient, d'être enseveli au pied de l'autel qui lui est dédié dans l'église abbatiale. Et se souvenant alors que la petite cité qui porte le nom du glorieux Chef de la Légion thébaine avait été autrefois la capitale du Chablais, il tint à rappeler ce fait pour marquer une dernière fois son attachement à une dévotion qui était chère à ses parents et à ses ancêtres, comme elle demeure chère aux Savoyards d'aujourd'hui qui, nous voulons l'espérer, reprendront, après la guerre, la tradition de leurs édifiants pèlerinages au tombeau de saint Maurice et de ses Compagnons. En 1935, comme nous l'avons déjà dit, Mgr Burquier consacrait sa Lettre pastorale au culte de nos saints Martyrs. Il la terminait en invitant les fidèles à les invoquer :

« Ils nous sont favorables, écrivait-il, et, parmi les raisons, de cette faveur qu'ils nous accordent, en voici de très particulières et de très pressantes : « ils ont remporté leur victoire en Valais ; ils y ont laissé les traces de leur sang, les restes

de leur corps qui sont réduits en cendres et mêlés à la terre que nous foulons, ou conservés pieusement dans les châsses, reliquaires que nous exposons à votre vénération, que nous portons en procession, en nos grandes solennités, et que nous acclamons de nos voix et de nos cœurs...»

« Oui, prions souvent saint Maurice et ses Compagnons, ajoutait, pour finir, Mgr Burquier ; ayons recours à eux dans nos épreuves, nos difficultés, nos besoins particuliers et publics ; aimons à orner nos demeures de leur image, à aller en pèlerinage à leur tombeau ou au lieu de leur supplice, à célébrer avec piété le jour anniversaire de leur fête ; nous serons bénis du ciel et nous recevrons grâces sur grâces qui nous permettront de vivre saintement, de réaliser notre fin, de gagner le ciel.¹ »

La mort

Les desseins de la Providence sont insondables. Il était réservé à Mgr Burquier d'assumer la succession de Mgr Mariétan à une époque difficile de l'histoire récente de l'Abbaye. Les dix ans et demi de son épiscopat constituèrent une époque de pacification qui permit l'achèvement de maintes œuvres enfantées dans les larmes : *Ny plus ny moins*. A considérer cette devise dans la lumière des réalisations que les générations futures porteront à l'actif du prélat défunt, on ne trouve pas de formule plus juste pour décrire ce qui a été. Elle suffit à la couronne de mérites que Mgr Burquier a pu présenter au Père des cieux, en ce jour du 30 mars 1943 où il expira.

Un événement imprévu assombrit toutefois la dernière année de la vie mortelle de Mgr Burquier, événement qui, nous en avons la certitude, fut pour beaucoup dans l'altération rapide de sa santé. La catastrophe du 3 mars 1942, on s'en souvient, mutila gravement la tour et la basilique abbatiales. Nul ne ressentit plus vivement dans tout son être les effets de ce malheur que Mgr Burquier. Au chagrin qu'il en éprouva vint s'ajouter aussitôt le souci de réparer les dégâts causés. Les témoignages de sympathie qu'il reçut à cette occasion lui apportèrent certes une bien douce consolation, mais il demeurait hanté par la

¹ *Culte de Saint Maurice et de ses Compagnons*, Œuvre St-Augustin, St-Maurice, 1935, pp. 30-31.

perspective des travaux à entreprendre et des ressources à trouver pour reconstruire. D'autre part, il se plaignait de temps à autre de quelque malaise passager. Le mal qui devait l'emporter si inopinément le minait sans doute depuis longtemps : dur pour lui-même, il ne songeait pas même à se soigner. Plusieurs fois par semaine, il sortait en promenade dans les environs de St-Maurice, saluant avec cordialité tous ceux qu'il rencontrait, s'intéressant aux travaux de chacun, disant un bon mot au passage aux paysans de la région, aux ouvriers qu'il avait connus pendant son passage de neuf ans à la procure de l'Abbaye. Sa ceinture violette flottait au vent et nous connaissons des malades qui savaient qu'à telle heure de l'après-midi il se trouverait sur tel chemin conduisant à Vérolliez ou à Vérossaz. C'est précisément à Vérossaz qu'il fit sa dernière promenade, le samedi 20 mars. Au lieu de rentrer par le plus court chemin, il fit un détour par le bord du Rhône avant de revenir chez lui : le vent soufflait. Mgr Burquier prit froid. Le soir, contrairement à son habitude, car il avait soin de ne pas s'exposer à s'enrhumer la veille des jours où il devait célébrer un office pontifical, il fit les cent pas dans les corridors de l'Abbaye. Mal lui en prit. La nuit fut très mauvaise. Le lendemain, fatigué et souffrant, il n'hésita cependant pas à prendre le train pour Lausanne où il devait présider un office solennel en l'honneur du bienheureux Nicolas de Flue, dans l'église du Sacré-Cœur d'Ouchy, et assister ensuite au concert que donnaient ses chanoines, l'après-midi, au profit de la restauration de la Tour abbatiale, sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Besson et de M. Gustave Doret. Mgr Burquier accomplit les cérémonies pontificales du matin dans de pénibles conditions et, plus tard, après avoir pris un peu de repos, il parut encore au concert. Pendant l'allocution de Mgr Besson, il paraissait exténué. Accompagné de M. Charles Haegler, préfet du district de St-Maurice, il rentra aussitôt à St-Maurice. Croyant encore à une simple indisposition, il se coucha, mais voulut absolument se lever encore le lendemain matin pour célébrer la messe, dans ses appartements, comme il faisait pendant les mois d'hiver. Ce fut la dernière. Quelques heures plus tard, il s'alita définitivement. Huit jours durant, les médecins l'entourèrent de leurs soins attentifs,

en particulier M. le Dr R. Hoffmann et M. le Chanoine P. Saudan, mais l'inexorable mal, si difficile à déterminer au début, opérant des ravages dans un organisme qui s'affaiblissait progressivement. Le lundi, 29 mars, l'espoir de sauver la vie du patient s'évanouissait. M. le Chanoine François Michelet, Prieur de l'Abbaye, lui apporta le Viatique et lui administra le sacrement de l'Extrême-Onction. Mgr répondit à toutes les prières liturgiques et congédia les assistants après avoir prononcé ces mots : « Je demande pardon à tous, priez pour moi. » Le dévouement du Frère infirmier ne pouvant plus suffire à la tâche, Mgr Burquier avait accepté d'être transporté à la clinique St-Amé. Il devait y rester jusqu'à l'heure de sa mort, le lendemain, 30 mars, à 11 h. 25. Les ultimes consolations lui furent données par la présence continue de Chanoines qui se tinrent à son chevet le jour et la nuit et par la bénédiction du Saint-Père que lui transmit télégraphiquement S. Exc. Mgr Bernardini, Nonce apostolique à Berne. Avec une délicatesse touchante, S. Exc. Mgr Besson et S. R. Mgr Adam, Prévôt du Grand St-Bernard, lui firent une dernière visite dans l'après-midi du lundi.

La sépulture

La dépouille mortelle du prélat défunt fut transportée processionnellement à l'Abbaye le soir même du décès et, pendant deux jours et trois nuits, jusqu'au jour des funérailles fixées au 2 avril, religieux et fidèles se succédèrent et prièrent auprès du cercueil dans lequel reposait Mgr Burquier.

La nouvelle de cette mort soudaine bouleversa non seulement les familiers du défunt, mais la Suisse entière. Radio-Lausanne tint à rendre aussitôt un émouvant hommage à sa mémoire par l'organe de M. l'abbé Jacques Haas, révérend curé de Prélaz, en attendant que, le lendemain des funérailles, M. Léon Savary, journaliste à Berne, lui consacrat une causerie extrêmement cordiale, qui se terminait par ces mots : Mgr Burquier « nous laisse un souvenir lumineux comme l'étoile de Bethléem qui scintillait dans ses armes ».

Les funérailles de Mgr Burquier eurent donc lieu le 2 avril. Elles revêtirent l'aspect d'une grandiose manifestation de sympathie à l'égard du vénéré prélat et de l'Abbaye de St-Maurice. Tant par leur recueillement que par leur nombre, les personnes qui y assistèrent rendirent à Mgr Burquier un dernier hommage mérité d'admiration et de respect.

S. Exc. Mgr Bernardini, Nonce apostolique, présida la cérémonie. Il était entouré de Leurs Excellences Nosseigneurs Bieler, Evêque de Sion, doyen de l'épiscopat, Besson, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, de Streng, Evêque de Bâle et Lugano, Sieffert, Evêque tit. de Polybotus, Joye, Evêque tit. de Raphia. Les Révérendissimes Abbés et Prévôts de Suisse avaient également tenu à être présents : LL. RR. NN. Staub, Abbé d'Einsiedeln, Hunckler, Abbé d'Engelberg, Savoy, Prévôt de St-Nicolas, Adam, Prévôt du Grand St-Bernard. S. Exc. Mgr Meile, Evêque de St-Gall avait délégué aux obsèques M. le Chanoine Weder, curé de la cathédrale de St-Gall ; S. Exc. Mgr Jelmini, son Vicaire Général, Mgr Masciorini ; S. Exc. Mgr Caminada, Evêque de Coire, Mgr Tamo, chanoine de la Cathédrale de Coire ; S. R. Mgr Herzog, Prévôt de la Collégiale de Lucerne, Mgr Kissling, directeur de l'œuvre « Caritas ». Relevons encore la présence de Nosseigneurs Sensi, Auditeur de Nonciature à Berne ; Rast, secrétaire de la Nonciature ; Folletête, Vicaire Général du Jura ; Petit, Vicaire Général de Genève ; Imesch, Grand-Chantre de la Cathédrale de Sion ; Bossens, directeur national des Œuvres missionnaires ; Humair, professeur au Grand Séminaire de Soleure ; MM. les Chanoines Beck, Dubosson, Brunner, Pont et Rey, du Chapitre cathédral de Sion ; Pahud, Charrière, Mauvais, Pittet, du Chapitre cathédral de Fribourg ; Besson, Dallèves, Cornut, Daven, Délèze, Matt, du Chapitre du Grand St-Bernard ; Membrez, curé-doyen de Porrentruy ; le T. R. P. Schaff, Vicaire général de l'Ordre des Dominicains ; le T. R. P. Commerson, Supérieur général des Missionnaires de S. François de Sales ; le T. R. P. Gaspard Gremaud, ancien provincial des Capucins suisses ; le Recteur magnifique de l'Université de Fribourg, T. R. P. van der Oundenryin, et le vice-recteur, Dr L. Weber ; MM. les Doyens ; M. l'abbé E. de Preux, Supérieur du Grand Séminaire de Sion ; MM. les abbés

Drs Evêquoz et Schnyder, Recteurs des Collèges de Sion et de Brigue ; un grand nombre d'ecclésiastiques des diocèses de Sion, de Lausanne, Genève et Fribourg, de Bâle, et les représentants des Ordres religieux.

Aux premiers rangs des autorités civiles et militaires avaient pris place M. le Conseiller fédéral Philippe Etter et M. le Général Henri Guisan, MM. les Conseillers d'Etat Maurice Troillet, président du Gouvernement valaisan, Fama, Pitteloud et Anthamatten ; M. Bourdin, président du Grand Conseil, MM. Edmond Gay et Guntern, 1^{er} et 2^e vice-présidents ; MM. Camille Pouget et Albert Delaloye, président et vice-président du Tribunal cantonal ; MM. Charles Haegler, préfet du district de St-Maurice et secrétaire français du Grand Conseil, et Bielander, secrétaire allemand ; M. le Conseiller d'Etat Ackermann, de Fribourg ; M. Oscar de Chastonay, directeur de la Banque cantonale valaisanne ; des députés et des préfets de toutes les régions du Valais. Le groupe des officiers, fort d'une trentaine de participants, comptait notamment M. le Colonel-brigadier Schwarz, MM. les Colonels Mamin, Guisan, Klunge, Hausammann, Carrupt, Lonfat, Giroud, M. le Major Albert Mayer, 1^{er} Adjudant du Général. Les autorités communales et bourgeoises de St-Maurice étaient présentes au complet et les paroisses dépendant de la juridiction abbatiale avaient envoyé leurs délégués de même que la paroisse de Leysin dont Mgr Burquier avait été le très aimé Recteur. Signalons en outre la participation de M. de la Harpe, pasteur, à Bex, et de M. Chappuis, pasteur à Lavey.

D'autre part, S. Exc. l'Amiral Bard, ambassadeur de France à Lausanne, s'était fait représenter par M. Paccoud, Consul général de France à Lausanne, et ses collaborateurs, et S. Exc. M. Tamaro, ministre royal d'Italie à Berne, avait délégué M. le Dr Ambrosi, Consul d'Italie à Sion, et M. F. Scorretti, secrétaire du consulat.

L'ordre du cortège funèbre qui conduisait la dépouille mortelle de Mgr Burquier de l'Abbaye à l'église en passant par les rues de St-Maurice dont les maisons de commerce avaient fermé leurs portes, fut minutieusement réglé par M. le premier-lieutenant Raymond Gross, qui s'acquitta parfaitement de sa tâche avec le concours dévoué des scouts.

A l'église drapée de deuil, les Révérendissimes prélats occupèrent les stalles, tandis que le clergé trouvait place dans la nef en même temps que les délégués des autorités civiles et militaires. Après l'Evangile, M. le Chanoine Abbet, révérend curé d'Evionnaz, annonça que pour se conformer à la volonté formelle exprimée par le défunt, aucune oraison funèbre ne serait prononcée, et recommanda son âme aux prières des assistants.

Les cinq absoutes prévues par le cérémonial furent données successivement par LL. EE. NN. SS. Bieler, Besson, de Streng, Sieffert et Bernardini.

Une dernière fois, les assistants s'inclinèrent devant la bière de Mgr Burquier et les drapeaux des sociétés de la ville, cravatés de crêpe, ainsi que ceux de l'Agaunia et de la Rhodania saluèrent la dépouille mortelle de l'évêque défunt et quittèrent la basilique des Martyrs.

Derniers témoignages

Au repas qui suivit la cérémonie, M. le Conseiller d'Etat Troillet prononça une émouvante allocution que nous nous faisons un devoir de reproduire :

Monsieur le Conseiller fédéral,
Monsieur le Général,
Excellence, Monseigneur le Nonce,
Messeigneurs les Evêques et Prélats,
Monsieur le Prieur, Vicaire capitulaire,
Messieurs les Chanoines,
Messieurs les Représentants du Corps diplomatique,
Messieurs les Représentants des Autorités civiles, militaires et religieuses.

Si cette journée est pleine de la tristesse immense que tous nous ressentons à la pensée de la perte cruelle que viennent d'éprouver le corps des Evêques suisses et l'Abbaye de St-Maurice, en la personne de Son Excellence Mgr Bernard Burquier, elle offre au président du Gouvernement valaisan la consolation très douce de pouvoir saluer, sur notre sol, M. le conseiller fédéral, M. le Général, les éminents prélats accourus à Saint-Maurice rendre un dernier hommage à celui que Dieu vient de rappeler à Lui.

Permettez-moi, Excellence, vous qui dirigez avec tant de dignité la nonciature à Berne, de vous dire, au nom d'une population foncièrement chrétienne, combien nous sommes honorés de pouvoir respectueusement vous présenter nos hommages et, à travers vous, au Père commun des fidèles.

M. le Conseiller fédéral et M. le Général, laissez-moi vous dire combien nous sommes sensibles à ce témoignage de sympathie que vous donnez soit à l'Abbaye, soit au Valais, par votre présence.

Je vous salue également au nom du Conseil d'Etat valaisan, Messieurs, les représentants de l'Episcopat suisse, qui avez quitté vos diocèses pour venir assister aux obsèques de Son Excellence Mgr Burquier et vous unir ainsi aux manifestations de sympathie qui vont à l'Abbaye de Saint-Maurice en ces circonstances douloureuses.

Membre du Gouvernement d'un pays profondément religieux, nous ne pouvons ignorer le foyer de vie religieuse, intellectuelle et artistique qu'est l'Abbaye de Saint-Maurice, ni le rayonnement qui s'en dégage. Nous ne pouvons oublier les relations extrêmement cordiales qui ont toujours existé entre le monastère d'Agaune et le Gouvernement valaisan.

Ces relations d'étroite collaboration et de confiance réciproque qui unissent chez nous les Autorités religieuses et les Autorités civiles sont devenues particulièrement profondes sous le règne de celui que nous regrettons aujourd'hui.

Respectueux du désir exprimé par le défunt qui, dans sa grande humilité, n'a point voulu de panégyrique, je ne puis que me borner à évoquer sa noble figure, dont nous garderons fidèlement le souvenir, car l'illustre défunt attachait un prix particulier aux sentiments de loyale sympathie que les Autorités valaisannes ne manquèrent jamais de lui témoigner depuis son avènement au trône épiscopal.

C'est dans ces sentiments que le Conseil d'Etat est venu s'incliner, aujourd'hui, devant la dépouille mortelle de celui qui fut un pieux évêque et un grand citoyen.

M. le Prieur Michelet, Révérendissime Vicaire capitulaire, exprima ensuite, à son tour, les sentiments des Chanoines de l'Abbaye à l'égard de ses hôtes en cette journée de deuil. Il le fit dans les termes suivants :

Excellence Révérendissime,
Monsieur le Conseiller fédéral,
Excellences,
Monsieur le Général,
Monsieur le Président et Messieurs les membres du Gouvernement cantonal,
Messeigneurs,
Messieurs les Délégués de Nosseigneurs les Evêques,
Messieurs les Chanoines,
Messieurs les Officiers,
Messieurs les membres du vénérable Clergé,
Messieurs les représentants des autorités civiles,
Messieurs,

La tâche qui m'incombe à cette heure est de celles qu'il est aisé de remplir, car il suffit d'écouter la voix de son cœur pour exprimer la reconnaissance. Le cher et vénéré prélat que

nous pleurons n'a pas voulu, comme vous l'avez entendu ce matin, qu'une oraison funèbre soit prononcée le jour de ses funérailles. Les émouvantes paroles qui viennent d'être dites par M. Troillet, président du Conseil d'Etat de notre canton, ne constituent pas, cependant, une infraction au désir formulé par Mgr Burquier ; elles sont un hommage mérité à la belle et grande mémoire de l'Evêque défunt. Je m'en voudrais de ne pas adresser au distingué orateur, au nom de la Communauté abbatiale si affligée par le deuil qui l'atteint, la gratitude sincère des chanoines de l'Abbaye.

Au cours de la brève maladie de Mgr Burquier, vous avez bien voulu, Excellence Révérendissime, vous informer de l'état du patient. Avec une délicatesse extrême, vous lui avez envoyé la Bénédiction du Saint-Père que vous représentez avec tant de distinction dans notre pays. Mgr Burquier a été réconforté par cette faveur si précieuse, lui qui aimait tant le Siège apostolique et qui était si attaché à la personne du Pape. Aujourd'hui, Excellence, vous nous avez fait l'honneur insigne de présider les obsèques de notre inoubliable Abbé. Cette marque d'attachement que vous nous donnez nous touche vivement et nous en sentons tout le prix. Dans les remerciements que je vous exprime, Votre Excellence voudra bien trouver la sincérité et l'émotion profondes de cœurs qui sont consolés par votre présence au milieu de nous.

M. le conseiller fédéral, nous vous remercions très spécialement d'avoir bien voulu quitter les importants travaux du gouvernement, pour venir nous apporter le réconfort de votre précieuse sympathie. Je ne vous répéterai pas en quelle haute estime et en quelle véritable affection vous tenait Mgr Burquier. Nous sommes d'autant plus sensibles au témoignage d'attachement à notre Maison que vous nous renouvez en ce jour de deuil.

Je ne saurais trop dire non plus combien la participation de Nos Seigneurs les Evêques à cette cérémonie funèbre apporte de réconfort à nos âmes attristées. Vos Excellences, non contentes d'avoir participé à nos inquiétudes pendant les heures qui ont précédé la mort de Mgr Burquier, ont daigné nous entourer en ce triste jour : cette affectueuse sympathie nous est un témoignage sensible de l'attachement que vous aviez pour notre Supérieur et que vous voulez bien continuer à l'égard de notre Maison. Acceptez, Excellences, l'hommage de notre respectueuse gratitude.

M. le Général, nous savons très bien, et vous nous en voyez très émus, quelle affectueuse vénération vous portiez à Mgr Burquier qui vous la rendait, du reste, de toute son âme droite et pure. L'un des plus beaux jours de sa vie n'a-t-il pas été celui où il avait pu vous accueillir officiellement à l'Abbaye le 29 octobre 1940 ? Du haut du ciel, c'est lui-même, j'en suis certain, qui vous remercie aujourd'hui d'être accouru, malgré vos lourdes et multiples occupations, vous incliner devant sa dépouille mortelle. Quant à nous, le cœur serré, nous vous adressons un merci particulièrement senti, car l'honneur que vous nous faites rejait sur toute la Communauté et le Valais

fidèle qui vous comprend, vous aime et vous obéit sans défaillance.

L'une des joies de notre Evêque trop tôt disparu était de recevoir ici même les magistrats du canton et des pays voisins, suisses et étrangers. M. le Président du Gouvernement et MM. les Conseillers d'Etat, en traduisant vos sentiments de sympathie par votre présence aux obsèques de Mgr Burquier, vous avez apporté un dernier témoignage de l'affection qui vous unissait à lui et, par lui, à notre Abbaye si éprouvée. Agréez l'assurance de notre respectueuse et indéfectible fidélité.

C'est aux magistrats des autres cantons, pour lesquels Mgr Burquier professait une admiration si justifiée, que je voudrais dire combien la part qu'ils prennent à notre deuil nous touche et nous console ; c'est à MM. les consuls des nations amies si chères au cœur de notre Abbé que j'exprime, en outre, ma gratitude la plus profonde.

Messeigneurs les Révérendissimes Prévôts et Abbés, Messieurs les Délégués des Révérendissimes Evêques de Lugano, de St-Gall et de Coire, Messeigneurs les Prélats, vous me pardonnerez de ne pouvoir vous adresser à chacun le mot de remerciement qu'il faudrait. Les joies et les chagrins de vos familles sacerdotales et religieuses sont nos joies et nos chagrins. Vous nous entourez, en ce moment, avec cette bonté qui vous caractérise et dans laquelle nous puisons le courage de supporter le deuil qui assombrit nos âmes. Nous prions Dieu de vous rendre en grâces et en bénédiction la charité si discrète dont vous avez fait preuve et pendant la maladie et en ce jour des funérailles de Mgr Burquier. Nous adressons à Dieu la même prière pour les représentants de l'Université de Fribourg, des Collèges de la Suisse, pour les membres des Ordres et des Congrégations religieuses qui ont délégué à la cérémonie de ce matin tant de confrères qui éprouvent la même peine que nous. Fraternellement, nous nous souviendrons également dans nos mementos, de tant de chanoines, délégués des Chapitres cathédraux, de tant de prêtres et de religieux qui nous ont apporté le réconfort de leur délicate sympathie. Vous me permettez, sans doute, de ne pas citer de noms, mais je désirerais ardemment que tous reçoivent ici l'expression de notre reconnaissance.

Mgr Burquier aimait les soldats. Ne l'avait-il pas été lui-même pendant vingt-deux mois au commencement de la guerre de 1914 ? Il aimait recevoir à sa table les officiers de la Brigade de montagne 10 et surtout son chef, M. le Colonel-brigadier Schwarz, il s'entretenait si volontiers avec les Officiers supérieurs des Fortifications de St-Maurice et les Commandants du Régiment valaisan. Vous l'avez accompagné aujourd'hui à sa dernière demeure, MM. les Officiers, et vous sentez quel ami vous avez perdu. Soyez remerciés des attentions si pleines d'égards que vous avez eues envers le vénéré défunt et envers notre Abbaye qui vous assure de son entier dévouement.

On a dit justement que Mgr Burquier souhaitait vivre en harmonie parfaite avec les autorités civiles. Et quand je vois autour de moi tant de représentants de ces mêmes autorités, depuis le Président du Grand Conseil valaisan, députés et préfets,

jusqu'aux délégués des pouvoirs constitués de tout ordre, cantonaux, communaux, bourgeoisiaux, auxquels se sont joints, en particulier, les présidents et conseillers de nos paroisses abbatiales, je ne puis m'empêcher de les remercier de leur participation aux obsèques de Mgr Burquier et de voir dans leur présence ici un nouvel hommage rendu à la mémoire de celui qui aimait la paix et ne travaillait que pour la faire rayonner autour de lui.

Avant de finir, c'est vers les parents de Mgr Burquier que va ma pensée. Ils n'ont pas eu la consolation d'assister à ses funérailles, mais leur souvenir ne nous quitte pas et nous leur adressons l'expression de notre sympathie émue.

« Ny plus ny moins », telle était la devise de Mgr. Elle résume parfaitement ses dix ans et demi de supériorat. Il l'a traduite dans les actes quotidiens, par sa charité, son sens du devoir, sa régularité inégalable. En nous inspirant de ses exemples, nous resterons fidèles à sa mémoire, et votre assistance aux funérailles, Excellences, Messesseurs et Messieurs, nous y aidera par le réconfort que vous nous avez donné et dont le souvenir demeurera à jamais gravé dans nos cœurs.

Des centaines de messages de sympathie furent adressés à l'Abbaye de St-Maurice, à l'occasion du deuil qui la frappait. Tous exprimaient leur compassion et leur attachement. Les plus hauts dignitaires de l'Eglise et les magistrats les plus distingués de la Confédération et de nos cantons, les officiers supérieurs de l'armée, les prêtres et les religieux, les amis de Mgr Burquier, les simples fidèles voulurent bien, tour à tour, nous dire la part qu'ils prenaient à notre deuil, apportant ainsi aux Chanoines de St-Maurice une précieuse consolation dans les heures douloureuses qu'ils traversaient. La presse romande, alémanique et italienne, d'une commune voix, s'appliqua à faire ressortir les qualités et les vertus de l'éminent disparu et à retracer les étapes de sa féconde carrière.

A cette heure, Mgr Burquier repose dans le silence du tombeau. Mais son âme est près de Dieu ; elle veille du haut du ciel, sur ses fils spirituels qui le pleurent et conservent dans leur cœur l'indéfectible souvenir d'un Père qui leur était cher parce qu'il les aimait.

Messages de sympathie reçus
à l'occasion du décès de S.Exc.Mgr Burquier

SECRETARIA DI STATO
DI SUA SANTITÀ

Dal Vaticano, 7 aprile 1943

No 63680.

Mon Révérend Père,

J'avais appris par votre télégramme la triste nouvelle de la mort de Monseigneur Bernard Burquier, Abbé de Saint-Maurice, et j'ai reçu aujourd'hui le faire-part, dont je vous remercie.

Comme je vous l'ai télégraphié, Sa Sainteté a été peinée de cette triste nouvelle et béni paternellement tous les chanoines et tous ceux qui sont sous la juridiction de l'Abbaye.

Pour ma part, je vous adresse mes vives condoléances et vous assure de mes prières pour le repos de l'âme de l'illustre disparu et pour le réconfort de ceux que sa mort a plongés dans le deuil.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

L. Card. MAGLIONE

*Révérend Père François Michelet
Vicaire Capitulaire
de l'Abbaye de
ST-MAURICE D'AGAUNE*

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE
FÉDÉRAL

Berne, le 1^{er} avril 1943

Monsieur le Prieur,

Profondément touché par la triste nouvelle du décès de Son Excellence Monseigneur Bernard-Alexis Burquier, Evêque de Bethléem et Abbé de Saint-Maurice, il me tient à cœur de vous exprimer, à l'occasion de la perte que vient d'éprouver votre Abbaye en la personne de ce distingué prélat, grand ami de la Suisse, ma sympathie et mes condoléances sincères. Je vous saurais gré de vouloir bien vous faire l'interprète de ces sentiments auprès du Chapitre de l'Abbaye.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Prieur, l'expression de ma haute considération.

PILET-GOLAZ

*Au Révérend Prieur de
l'Abbaye de St-Maurice
ST-MAURICE*

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DE L'INTÉRIEUR

Berne, le 12 avril 1943

*Monsieur le Chanoine F. Michelet
Vicaire Capitulaire de
l'Abbaye de St-Maurice
ST-MAURICE (Valais)*

Monsieur le Vicaire Capitulaire,

Vous avez bien voulu, par lettre du 5 avril, m'exprimer votre gratitude pour ma participation aux obsèques de S. E. Mgr Burquier. Vos aimables lignes m'ont profondément

touché. Je vous en remercie très vivement, et vous réitère, ainsi qu'à tous les membres de votre communauté, mes très sincères condoléances.

En assistant aux obsèques du révérendissime Abbé de St-Maurice, j'ai voulu non seulement manifester publiquement les sentiments de respect et de haute estime que j'éprouvais pour le défunt, homme distingué et d'une très haute culture, mais témoigner aussi ma sympathie pour l'Abbaye de St-Maurice, ce centre culturel et religieux de la Suisse romande où se perpétue une grande et très ancienne tradition, et qui a tant fait pour notre pays.

J'adresse à l'Abbaye mes meilleurs vœux de prospérité pour l'avenir, et vous prie d'agréer, Monsieur le Vicaire Capitulaire, l'assurance de ma considération très distinguée.

ETTER

LE COMMANDANT EN CHEF
DE L'ARMÉE

Quartier Général de l'Armée, le 31 mars 1943

*Monsieur le Chanoine Michelet
Prieur de l'Abbaye de
ST-MAURICE*

Mon Révérend Père Prieur,

La nouvelle de la mort de Mgr Burquier m'a vivement ému, et je vous remercie de me l'avoir communiquée sans retard.

J'ai eu l'occasion, à plusieurs reprises, de rencontrer Mgr Burquier et d'apprécier cette personnalité remarquable. Le vide que constitue son départ pour l'Abbaye de St-Maurice sera grand et je vous prie d'exprimer à tous ceux qui sont atteints par ce deuil ma profonde sympathie.

Bien que j'aie un très vif désir d'assister aux funérailles, il se peut que les obligations de mon commandement ne

me permettent pas de le faire. Vous voudrez bien, le cas échéant, excuser mon absence.

Veillez croire, mon Révérend Père Prieur, à toute la part que je prends à votre deuil.

De cœur avec vous

Votre Général :

GUISAN

(Ainsi qu'on l'a lu dans le texte de notre travail sur Mgr Burquier, M. le Général Guisan voulut bien, nonobstant ses importantes obligations, faire à l'Abbaye l'honneur d'assister aux obsèques de son Abbé défunt.)

AMBASSADE

DE
FRANCE

Berne, le 30 mars 1943

Monsieur le Révérend Prieur,

Je viens d'apprendre avec un profond regret le décès de Mgr Burquier, évêque-abbé de St-Maurice.

La disparition de l'éminent prélat qui, pendant de longues années, avait mis ses hautes qualités et son activité féconde au service de vos œuvres et de votre mission spirituelle, laissera, j'en suis certain, un grand vide au sein de votre chapitre.

Monseigneur Burquier sera unanimement regretté par les Français de Suisse et par les membres de l'Ambassade et de notre Consulat à Lausanne qui, en maintes occasions, avaient pu apprécier son rayonnement et ses mérites ; il le sera également par le Gouvernement français qui, en lui conférant la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur, avait tenu à rendre à mon compatriote un hommage mérité.

J'ai chargé mon collaborateur, Monsieur Pacaud, Consul Général, de me représenter aux obsèques de Monseigneur Burquier. Il vous renouvellera, ainsi qu'aux membres de votre chapitre, mes condoléances personnelles

que je vous prie d'accepter avec l'expression de ma sympathie attristée.

Veillez agréer, Monsieur le Révérend Prieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

F. BARD

*Monsieur le Révérend Prieur
Vicaire Capitulaire
de l'Abbaye de
ST-MAURICE*

LEGAZIONE

DI
S. M. IL RE D'ITALIA

Berna, 12 Aprile 1943. A. XXI

Signor Vicario Capitolare,

Sua Maestà il Re Imperatore ha ricevuto il Vostro cortese telegramma del 30 marzo scorso, col quale avete voluto parteciparGli la notizia della morte di Monsignor Bernardo Burquier, ed ha incaricato questa Regia Legazione di rendersi interprete presso codesta Comunità delle Sue sentite condoglianze per la dolorosa scomparsa dell'Eccellenza il Conte Abate di San Maurizio.

Permettetemi di aggiungere, Signor Vicario Capitolare, le mie personali espressioni di cordoglio et di confermarVi la mia alta considerazione.

IL REGIO MINISTRO D'ITALIA
TAMARO

*Signor Canonico F. Michelet
Vicario Capitolare
Abbazia di San Maurizio
ST-MAURICE (Valais)*

CONSEIL D'ETAT
DU
VALAIS

Immédiatement informés par M. Charles Haegler, préfet du district de St-Maurice, du décès de Mgr Burquier, les membres du Conseil d'Etat du Valais prirent aussitôt la décision de participer in corpore aux obsèques du prélat. Seul M. le Conseiller d'Etat Coquoz, retenu par la maladie, ne put, à son grand regret, y assister.

Quelques heures après la mort parvenait à St-Maurice le télégramme suivant :

Au Chapitre abbatial de St-Maurice

Profondément ému par la nouvelle de la mort de Son Excellence Mgr Burquier, le Conseil d'Etat du Valais vous exprime sa vive sympathie dans ces circonstances si douloureuses pour l'Abbaye.

Au nom du Conseil d'Etat

Le Chancelier :

N. ROTEN

LE CONSEIL D'ÉTAT
DU
CANTON DE VAUD

Lausanne, le 1^{er} avril 1943

*à Monsieur le Prieur
et à Messieurs les Chanoines
de l'Abbaye de St-Maurice,
ST-MAURICE*

*Monsieur le Prieur,
Messieurs les Chanoines,*

C'est avec douleur que nous avons appris, par le faire-part que vous nous avez adressé, le décès de Son Excellence Monseigneur Bernard-Alexis Burquier, Evêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice, dont le départ plonge

dans le deuil le diocèse auquel il a rendu de si grands services par ses vertus, sa science et sa remarquable hauteur de vues.

Nous nous faisons un devoir de souligner que, durant la carrière de ce regretté prélat, les rapports qu'ils a entretenus avec notre Gouvernement ont toujours été empreints de la plus grande courtoisie. C'est avec émotion que nous rendons à sa mémoire le plus respectueux hommage.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Prieur, Messieurs les Chanoines, nos profondes condoléances et nos salutations très distinguées.

Au nom du Conseil d'Etat :

Le Président :
FISCHER

pr. le Chancelier :
A. TREYVAUD

CANTON DE VAUD
LE CONSEILLER D'ÉTAT Lausanne, le 1^{er} avril 1943
CHEF DU DÉPARTEMENT
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES

à Monsieur le Prieur de l'Abbaye de
ST-MAURICE

Monsieur le Prieur,

C'est avec un réel chagrin que j'apprends, par votre faire-part, le décès de Son Excellence Monseigneur Bernard-Alexis Burquier, Evêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice.

Je tiens à vous dire que je m'associe respectueusement à votre grand deuil.

Veillez, Monsieur le Prieur, agréer l'expression de mes sentiments de profonde sympathie et de haute considération.

P. PERRET

LE CONSEIL D'ÉTAT
DU
CANTON DE BERNE

Berne, le 2 avril 1943

au Chapitre de l'Abbaye de
ST-MAURICE

Monsieur le Prieur,

Sincèrement émus du décès de Mgr Burquier, Evêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice, nous venons vous exprimer toute la part que nous prenons à la perte qui frappe votre Abbaye en la personne du distingué prélat, en vous priant de bien vouloir agréer également l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat

Le Président :
Dr GAFNER

Le Chancelier p. s. :
HUBY

DER REGIERUNGSRAT
DES
KANTONS ZÜRICH

Zürich, den 1. April 1943

an die Abtei
von St. Maurice in
ST. MAURICE

Herr Prior, sehr geehrte Herren !

Der Regierungsrat des Kantons Zürich entbietet Ihnen zum Hinschied Seiner Excellenz

Monseigneur Bernard-Alexis Burquier,
Bischof von Bethlehem und Abt von St. Maurice,
den Ausdruck seines herzlichen Beileides.

Der Dahingeschiedene hat dem Regierungsrat des Kantons Zürich letztes Jahr die Ehre erwiesen, ihn bei seinem Besuch im Wallis in der Abtei von St. Maurice persönlich zu begrüßen. Seien Sie versichert, dass wir an

Ihrem Leide Anteil nehmen und dem ehrwürdigen Abt von St. Maurice ein unvergessliches Andenken bewahren werden.

Im Namen des Regierungsrates

*Der Präsident :
HENGGELE*

*Der Staatsschreiber :
Dr. AEPPLI*

LE CONSEIL D'ETAT
DU
CANTON DE FRIBOURG

*à l'Abbaye Royale de St-Maurice
ST-AURICE*

Très Révérends Chanoines,

Nous nous associons de cœur au grand deuil qui vient de frapper votre vénérable communauté par la mort si soudaine de votre Evêque-Abbé, Son Exc. Monseigneur Bernard Burquier.

L'illustre défunt n'a pas été un inconnu à Fribourg. Il a contribué grandement au raffermissement des liens qui, à des titres divers, unissent notre canton à l'Abbaye royale d'Agaune. A plusieurs reprises, il nous a fait l'honneur de participer aux importantes manifestations religieuses, civiles et universitaires qui se sont déroulées à Fribourg au cours de ces dernières années.

Tous ceux qui l'ont connu garderont à ce digne Prélat le meilleur des souvenirs. A la famille de l'Abbaye vont nos chrétiennes condoléances.

Nous saisissons cette pénible circonstance pour vous renouveler, très révérends Chanoines, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du Conseil d'Etat

*Le Chancelier :
BINZ*

*Le Vice-président :
J. BOVET*

CONSEIL D'ÉTAT
DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE GENÈVE

Genève, le 3 avril 1943

A Monsieur le Prieur
et Messieurs les Chanoines de
l'Abbaye de St-Maurice

Monsieur le Prieur,
Messieurs les Chanoines,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre
faire-part du 30 mars 1943 annonçant le décès de Son
Excellence Monseigneur Bernard-Alexis Burquier, Evê-
que de Bethléem et Abbé de St-Maurice.

Nous nous associons sincèrement au deuil cruel qui
vient de frapper votre Abbaye et vous prions de trouver
ici l'expression de notre vive sympathie.

Veillez agréer, Monsieur le Prieur et Messieurs les
Chanoines, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat

Le Conseiller d'Etat délégué :
L. CASAI

Le Président :
A. LACHENAL